

« Il y a tellement d'incivilités, il faut rééduquer les gens »



Seine-Port, le 18 juin. Les policiers intercommunaux vérifient que la fumée provenant d'un terrain privé n'est pas une opération de brûlage, désormais interdite.

Melun Val de Seine | Seize des vingt villes et villages de l'agglomération adhèrent à la police intercommunale, créée en 2023. La brigade a enregistré 360 verbalisations en un an.

Les villages de Maincy et Lissy y adhèrent depuis le 1er juillet, rejoignant quatorze autres communes intéressées par ce service de treize agents au bilan bien concret : 360 verbalisations en un an.

Sophie Bordier

« **Bonjour**, police intercommunale ! Que faites-vous brûler dans votre jardin ? Vous pouvez ouvrir votre portail s'il vous plaît ? » Alors qu'une fumée se dégage d'une propriété à Seine-Port, le chef Éric Messaoud et ses collègues pénètrent dans les lieux.

Enfin, ils découvrent qu'un ami du propriétaire avait allumé un fumigène. « Excusez-nous », dit ce dernier. L'équipage remonte en voiture. « J'ai cru qu'il brûlait des biodéchets. C'est interdit », justifie le responsable. Et c'est reparti, direction Boissise-le-Roi, Villiers-en-Bière, Melun... Car ils ont l'œil partout.

La police intercommunale de Melun Val de Seine ne chôme pas. Créée en mars 2023, issue de la police intercommunale des transports mise en place par l'agglomération en 2018, elle a les mêmes missions qu'une police municipale. Sécurité routière, prévention des cambriolages et de la violence dans les transports et lutte contre les trafics figurent parmi ses priorités.

« Le passage de cette police rassure »

Sur vingt communes membres de Melun Val de Seine (CAMVS), seize y souscrivent. Des villes comme Melun, Le Mée-sur-Seine et Vaux-le-Pénil, et surtout une majorité de petites communes plutôt rurales comme Lissy et Maincy. A contrario, Dammarie-les-Lys, Saint-Fargeau-Ponthierry, Boissise-la-Bertrand et Boissettes n'adhèrent pas.

« On paiera environ 7 000 € par an, mais ça vaut le coup car il y a tellement d'incivilités. Il faut rééduquer les gens ! Et avec la D 471 qui traverse le bourg, beaucoup roulent trop vite », justifie Jean-Claude Lecinse (SE), maire de Lissy, village de 380 âmes. « Problèmes de civisme et stationnement », résume Alain Plaisance (SE), son homologue de Maincy, 1 880 habitants.

En un an, le bilan des treize agents comptabilise 360 verbalisations, 219 procès-verbaux et 494 mains courantes. « Les gens nous contactent en faisant le 17 qui redispatche vers nous selon les cas. Nous sommes une force supplétive de l'action étatique. Chaque fois, on intervient sous l'autorité du maire de la commune, sauf en cas de flagrant délit », précise Éric Messaoud. La population reconnaît les agents grâce à leurs quatre véhicules siglés. « Les gens nous disent bonjour ou nous hêlent on a vu ça ici ou là. »

Premier adjoint au maire du Mée et vice-président de la CAMVS en charge de la sécurité, Serge Durand (SE) confirme : « Le passage de cette police rassure. Elle a permis d'augmenter le sentiment de sécurité. On reçoit même des demandes d'informations d'intercommunalités de province pour en créer. » Trois chiens de défense sont attendus cette année.

Armes de poing, LBD, bâtons télescopiques...

Face aux individus violents, ils sont équipés d'armes de poing 9 mm, de pistolets à impulsion électrique, de lanceurs de balles de défense (LBD), de

bâtons télescopiques et incapacitants lacrymogènes. Ils ont participé aux interventions des forces de l'ordre lors des émeutes urbaines de juin 2023, en interpellant notamment l'auteur de dégradations d'abris d'arrêts de bus à Melun.

En patrouille à Villiers-en-Bière, la voiture roule lentement sur le parking du centre commercial. Les agents vérifient le respect des places réservées aux personnes à mobilité réduite. « Sinon, c'est 135 € d'amende ! » Passage à la station-service où il est arrivé que des clients se fassent dérober sacs et courses. Un homme est vu en train de prendre de l'eau sur une borne d'incendie. En fait, il s'agit d'un ouvrier de chantier qui veut nettoyer sa tractopelle...

Le véhicule poursuit son tour. Arrêt devant la mairie de Voisenon. Un habitant en sort et salue leur travail. « Mais venez le soir à 19 heures : quand la Francilienne est bouchée, beaucoup de gens passent par Voisenon et roulent à 80 km/h au lieu de 30 ! » Le radar dont dispose la police intercommunale pourrait bien flasher non-stop !

« Un outil pédagogique »

Maire de ce village de 1 200 âmes, Julien Aguin apprécie leurs interventions, payées 20 000 € par an. « C'est un outil pédagogique pour la circulation, le stationnement. Et face aux installations illégales des gens du voyage, heureusement qu'elle était là pour faire le constat et négocier avec l'agriculteur ! » Éric Messaoud l'a convaincu de creuser une tranchée et d'ériger un merlon le long du champ pour rendre impossible l'accès des caravanes.

À Seine-Port aussi, les élus apprécient. Dans ce village de 2000 habitants où il y a seulement un garde champêtre, les rassemblements bruyants posaient problème au lieu-dit « la plage », ou sur l'île ou dans le parc de la mairie. « Depuis qu'on a la police interco, on a beaucoup moins de soucis », salue Franck Ménard, adjoint à la sécurité. La commune paie environ 50 000 € pour cela en 2024. « Si on avait une police municipale, on ne pourrait pas avoir autant d'effectifs, on serait sous-dimensionnés », insiste-t-il.